

Selon le président de l'Association des hôpitaux

Le système de santé craque de partout

MONTREAL (PC) — "Notre système de santé craque de partout en raison de la sous-budgétisation chronique des institutions de santé, du vieillissement de la population ainsi que de l'introduction des nouvelles techniques et pratiques médicales," a affirmé hier le président de l'Association des hôpitaux du Québec, M. André Brousseau.

Faisant référence à l'emportement récent du ministre des Affaires sociales, Guy Chevrette, qui a menacé de congédier les directeurs des hôpitaux s'ils continuaient de défier les restrictions budgétaires, M. Brousseau, qui prenait la parole au 21e congrès de l'AHQ, à Montréal, a qualifié son attitude de "primesautière" puisque les directeurs généraux ne font qu'appliquer les politiques prises par les conseils d'administration de leurs établissements.

Le président de l'AHQ soutient que le déficit prévu des centres hospitaliers du Québec en 1985-1986 devrait atteindre 100 millions \$ dont

80 millions \$ sont attribuables à 60 établissements, notamment les hôpitaux universitaires et les hôpitaux régionaux.

"Le ministre Chevrette a accepté de mettre sur pied un groupe de travail de trois personnes afin d'étudier la situation de ces 60 établissements. On ne sait pas si ce comité va utiliser une grille d'analyse ou s'il va se contenter de confesser les administrations mais nous savons que le ministre s'est engagé à aller chercher l'argent nécessaire s'il est prouvé que ces établissements souffrent d'une sous-budgétisation", a-t-il affirmé.

M. Brousseau est plutôt critique

face à cette initiative. "C'est une approche en catastrophe qui ne donne aucun incitatif pour aider les établissements à bien gérer et à les encourager".

Selon lui, le ministère des Affaires sociales a manqué l'an dernier à ses obligations en ne disant pas aux hôpitaux ce qui devait être coupé.

"Comme cela n'a pas été fait, on s'est retrouvé avec un déficit. Le ministre nous dit qu'il n'y a pas de contrainte budgétaire mais les règles budgétaires sont ainsi faites que les déficits doivent être résorbés par les établissements. On en arrive à des ponctions, des manques à gagner, des montants qu'il faut rattraper. Si vous avez 100 \$ au début de l'année mais que vous en devez 40 \$, il ne vous en reste plus que 60 \$ pour opérer".

Faisant allusion au thème du congrès "La gestion hospitalière de demain: l'éclatement des habitudes",

M. Brousseau a plutôt l'impression que c'est le système des services de santé qui est sur le point d'éclater. Il est d'avis qu'il est grand temps que l'on se pose des questions fondamentales sur notre système, notamment sur la raison d'être des CLSC en milieu urbain qui ont complètement raté leur vocation de dégager les centres hospitaliers.

Il se pose également la question de savoir s'il n'est pas temps de plafonner certains services médicaux.

Par ailleurs, en atelier, deux spécialistes, Gabriel Savard, directeur des services-conseils en administration chez Price-Waterhouse, et Jean Harvey, professeur aux HEC, ont laissé entendre que le ministère des Affaires sociales avait eu une planification désastreuse en ne réglissant pas au phénomène du vieillissement de la population qui était déjà prévisible dès 1975.



Et de deux pour les Canadiens

• Skrudland mate les Skipjacks

D 1

Requêtes constitutionnelles du Québec Ottawa n'entend pas se presser pour répondre

OTTAWA (PC) — Une fois qu'il aura en main les requêtes constitutionnelles du Québec, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de se précipiter pour faire connaître sa réponse, a indiqué hier le premier ministre Mulroney.

Les propositions québécoises doivent parvenir aujourd'hui au gouvernement fédéral, bien que le premier ministre Lévesque ne les rendra publiques que vendredi à Québec.

"On va les étudier en profondeur et une fois venu le moment opportun, il y aura une réponse du gouvernement fédéral", a dit M. Mulroney, ne cachant pas que les prochains jours à Ottawa seraient mobilisés par le budget fédéral et les décisions qui s'y rapportent.

M. Lévesque "a pris environ cinq mois pour formuler sa présentation, il nous faudra tout de même un temps raisonnable pour y répondre", a dit M. Mulroney, soutenant qu'il ne connaissait pas le contenu de la requête du Québec.

Il a cependant indiqué que son récent passage à Québec avait été consacré à autre chose qu'à assister à la rencontre entre les Nordiques et les Flyers.

Interrogé sur sa perception d'une renégociation des droits des minorités anglophones du Québec, il s'est contenté de rappeler que les positions des Tories quant aux droits des minorités linguistiques avaient été clairement définies par le passé.

Par ailleurs, l'opposition libérale a dénoncé mercredi le fait que l'Assemblée nationale ne sera pas saisie la première des propositions constitutionnelles du gouvernement québécois.

"Le monde entier va être mis au courant avant l'Assemblée nationale", a lancé le chef de l'opposition, le député libéral de Bonaventure Gérard-D. Lévesque.

Selon l'échéancier fourni par le premier ministre René Léves-



Brian Mulroney

que, le texte des propositions constitutionnelles, une fois transmis aujourd'hui au premier ministre canadien Brian Mulroney, sera également communiqué, en soirée, aux premiers ministres des autres provinces du Canada, de même qu'aux chefs des partis politiques fédéraux et au chef du Parti libéral du Québec Robert Bourassa.

Vendredi, une séance spéciale d'information sera tenue à l'intention des journalistes, des députés de l'opposition et des conseillers généraux en poste à Québec.

Comme l'Assemblée nationale ne siège pas le vendredi, ce n'est qu'à la reprise des travaux, mardi prochain, que les documents pourront finalement être déposés.

Selon M. Gérard-D. Lévesque, cette attitude du gouvernement est incompatible avec la réforme du Parlement par laquelle on veut accroître le rôle de l'Assemblée nationale et des députés.

Révision des salaires des députés

D'autres chats à fouetter

— Mulroney

OTTAWA (PC) — En sérieuses difficultés financières, le gouvernement fédéral a bien d'autres chats à fouetter qu'une révision des salaires des parlementaires, a indiqué hier le premier ministre, M. Brian Mulroney.

La veille, un comité ad hoc avait dans un rapport déposé au Parlement suggéré une hausse importante des salaires des députés, qui font déjà 72.000 \$ de revenus annuels. En revanche, on proposait un gel du salaire des sénateurs pour plusieurs années.

"Nos priorités sont ailleurs. Je ne m'attends pas à ce qu'on attache une priorité quelconque à cela", a dit hier M. Mulroney. "Cela sera discuté au caucus, mais (une décision) ce n'est pas pour demain", a-t-il lancé.

Hier, tant chez les députés que

chez les sénateurs, les opinions étaient fort partagées sur l'opportunité d'aller de l'avant avec les recommandations du rapport.

"Je ne pense pas que ce soit le moment de parler d'augmentation de salaire pour les députés. J'espère que le message du prochain budget sera que le temps est venu de se serrer la ceinture", a soutenu le libéral de Westmont-Saint-Henri, M. Don Johnston, rappelant toutefois les importantes hausses de salaires que le premier ministre avait accordées à son personnel politique.

Hébert ignore son salaire

Ami personnel de l'ex-premier ministre Trudeau, le sénateur Jacques Hébert a soutenu que "l'argent ne l'intéressait pas" et qu'il était indifférent à ce que son salai-

re soit gelé aux 63.400 \$ actuels (avec l'allocation non imposable). "Je suis né pour être pauvre", a-t-il ajouté, précisant même qu'il ignorait exactement quel était son salaire.

"Il faudrait que je fouille dans mes papiers", de lancer le sénateur nommé à la fin du régime Trudeau. Rusé, le sénateur conservateur Arthur Tremblay a rétorqué aux journalistes qui l'interrogeaient: "J'aimerais avant de commenter comparer mon salaire aux vôtres", tandis que le leader de l'opposition à la Chambre haute, le libéral Allan MacEachen comparait la proposition du rapport à "une autre flèche" décochée vers le Sénat.

Pour le chef libéral John Turner, si un gel des salaires des sénateurs fait partie des projets gouvernementaux "qu'il le fasse, mais il y a d'autres priorités devant le pays que le Sénat", a-t-il dit.

Le leader du gouvernement aux

Communes, M. Ray Hnatyshyn, souligne qu'il n'y a aucun projet de loi dans les manches du gouvernement quant à une révision des revenus des parlementaires. "Et ce n'est pas quelque chose qui est sur ma liste de priorités", a-t-il ajouté. Pour Marcel Prudhomme, député libéral de Saint-Denis, président du comité où sera déposé le rapport, l'idée de hausser les salaires des élus est la bienvenue.

En revanche, M. Prudhomme trouve "mesquin" le projet de geler les salaires des sénateurs. "Ils ont moins de responsabilités mais c'est pour réfléchir, pour méditer sur les grands problèmes. Est-ce qu'ils le font tous, c'est une autre affaire", a-t-il dit.

Pour l'ex-ministre libéral Herb Gray, un député devrait avoir le droit de gagner autant qu'un comptable ou qu'un avocat "moyennement prospère".

Négociations dans le secteur public

Québec a fait son lit

— le ministre Clair

QUEBEC (PC) — Dès l'ouverture hier matin de la commission parlementaire convoquée pour entendre les principaux intéressés à la réforme du mode de négociation dans le secteur public, le ministre Michel Clair a indiqué que le gouvernement avait "fait son lit".

"Après un processus de consultation qui a duré deux ans, a-t-il dit, le gouvernement a maintenant fait son lit et a concrétisé dans un projet de loi ses intentions, ses orientations quant à une réforme du régime de négociation."

C'est ce qui a amené le président de la CSN et porte-parole de la Coalition pour le droit de négocier, M. Gérard Larose, à se demander si le ministre Clair a quelque respect pour cette institution démocratique qu'est la commission parlementaire.

Pour sa part, le député libéral de Portneuf, Michel Pagé, a émis le vœu que cette commission fera "oeuvre utile". "Faire oeuvre utile, a-t-il dit, cela ne veut pas dire pour le gouvernement de déposer son projet de loi, d'écouter les gens qui viendront, de refermer les livres et de maintenir son projet de loi tel qu'il a été déposé."

Il a souhaité que le gouvernement n'ait pas convoqué cette com-



Le ministre Michel Clair

mission parlementaire seulement par acquis de conscience pour entendre les parties et maintenir fermement ses positions.

Le porte-parole de l'opposition libérale s'est dit surpris par ailleurs de constater dans la nouvelle version de ce projet de loi que le gouvernement avait reculé par rapport à la version de l'avant-projet de loi.

Alors que le ministre clamait en janvier dernier que le droit à la grève ne devait plus prévaloir en regard de la rémunération, M. Pagé a déploré que le projet de loi 37 réintroduit cette notion de droit à la grève.

• La Coalition syndicale réclame le retrait du projet de loi

B 1

la tribune

Toute une Equipe!



De nos archives

Les habits de première communion en 1910

La maison Boucher, Lacroix & Fiset, 163, rue Wellington Nord, vous informe que c'est le temps des habits de première communion.

Nos habits de première communion sont très aimés cette année. Ils sont bien taillés et bien faits et ils ont de l'apparence qui donne une pose distinguée.

Pourquoi ne pas mettre vos enfants beaux pour ce jour-là? Nous sommes certains que vous en avez le désir, seulement vous craignez pour votre bourse.

Si vous venez nous voir, votre crainte ne durera pas parce que nos prix sont les plus bas. Nous avons encore quantité de souvenirs et cela est gratis. Nous faisons à tout petit qui achète son habillement de première communion à notre magasin un cadeau qui vaut la peine.

Nos prix sont comme suit: 3.50 \$; 4.00 \$; et 4.50 \$.

Boucher, Lacroix & Fiset, 163, rue Wellington Nord à Sherbrooke.

TEMPERATURE
NUAGEUX: 8 — 20°C.
DEMAIN: AVERSES

D-7

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS A-7
- BANDES DESSINÉES ... C-4
- DECES C-6
- DE TOUT DE TOUS D-7
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES ... C-2
- ROMAN C-6
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '85 C-1



Le maire de Philadelphie, M. Wilson Goode (à droite sur l'éstrade), s'adresse aux gens qui ont perdu leurs biens dans l'incendie dévastateur de lundi.

Siège de la secte MOVE

Bilan final de 11 cadavres trouvés dans les décombres

C 7

Droit à l'autodétermination

L'ex-ministre Paquette soumet un projet de loi

B 1

Avec une grève illégale

McDermott veut paralyser le transporteur Air Canada

C 8



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La Tribune reçue au Manège militaire

Dans le cadre des fêtes du 75^{ème} de La Tribune et des Fusiliers de Sherbrooke, des dirigeants de la Tribune ont été reçus par les militaires au Manège de la rue Belvédère. Une visite des lieux fut suivie d'une remise de plaque-souvenir au président de La Tribune, M. Yvon Dubé. Prise dans la salle d'exercices, la photo montre à l'avant-plan le capitaine Ber-

nard Pelletier, C.D., M. Jean-Guy Farah, secrétaire-trésorier de La Tribune, M. Michel Leprohon, le major général John Dunn, CMMCD, et de La Tribune, MM. Jean Vigneault, rédacteur en chef, Yvon Dubé, président, et Lionel Dalpé, éditeur adjoint. Le lieutenant colonel Jean Gauthier a fait les honneurs de la visite.

Recherchée pour avoir commis un vol avec violence

SHERBROOKE (psj) — Les membres de la division des Enquêtes criminelles de la Police municipale recherchent présentement une femme qui a perpétré un vol avec violence dans un dépanneur de la rue Denault.

Il se pourrait au moment où le lecteur prendra connaissance de ses lignes qu'elle ait déjà été arrêtée.

La caissière, âgée d'une vingtaine d'années, se trouvait seule dans l'accommodation située au 1688 de la rue Denault lorsqu'une femme y est entrée sous prétexte d'y acheter un paquet de cigarettes.

Une fois que le paquet demandé lui a été remis, la cliente a présenté un billet de cinq dollars à la caissière.

Lorsque la caissière enregistreuse a été ouverte, la situation s'est gâchée car la cliente a bousculé la caissière pour plonger les deux mains dans le tiroir-caisse. La caissière a réagi en poussant le tiroir et y coincant les doigts de la voleuse.

Il y a eu deux tentatives du même genre de la caissière pour empêcher le vol mais en vain, car la voleuse a répliqué chaque fois avec des coups pour finalement réussir à mettre la main sur une somme de 300 \$ et à quitter les lieux.

La voleuse qui est toujours au large faisait en soirée d'hier l'objet de recherches intensives. Il ne serait pas surprenant qu'elle ait à comparaître dès aujourd'hui en Cour des sessions de la paix car les limiers connaissent son identité. L'arrestation était imminente.

Grossière indécence d'un vieillard à l'endroit d'une fillette de 9 ans

SHERBROOKE (psj) — Un fait divers plutôt affligeant s'est produit dans une maison du boulevard Queen nord, en soirée de mardi, dans les limites de Sherbrooke.

Un vieillard de 77 ans a été surpris par un témoin en train de commettre des gestes de grossière indécence à l'endroit d'une fillette de neuf ans.

Le témoin s'était rendu à cette maison dans le but de rapporter un

outil électrique que le vieil homme lui avait prêté. Après avoir en vain frappé à la porte, il décida d'ouvrir.

C'est ainsi qu'il découvrit dans le salon le vieil homme en compagnie de la fillette dont le pantalon était baissé. Le suspect était en train de commettre divers attouchements.

Les policiers municipaux ont été appelés sur les lieux pour y enquêter.

FAITS DIVERS

Collision moto-cyclomoteur

SHERBROOKE (psj) — Un adolescent a subi des blessures dans la collision d'une motocyclette et d'un cyclomoteur, survenue vers 12h45, sur la rue Bequette face à la rue Malouin.

Le blessé, Bruno Lamarche, âgé d'une quinzaine d'années, de la rue Kennedy, devait se rendre à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour y faire traiter des blessures mineures en apparence.

La collision serait survenue à cause de l'omission d'un des conducteurs à stopper à un arrêt obligatoire sur la rue Malouin. Selon la version d'un des impliqués, une branche d'arbre aurait soustrait l'arrêt à sa vue.

Il l'avait le trousseau...

Un homme de 28 ans qui avait le trousseau — pas de mariage mais de clés et qui n'était pas plus concierge que Père Noël — a été appréhendé par les patrouilleurs de Métro Police Ascot-Lennoxville sur le campus de l'Université Bishop, à Lennoxville.

Des agents de sécurité de l'université avaient trouvé le suspect étendu ivre mort sous un piano. Ils ont demandé l'aide de Métro Police.

La fouille de l'individu a révélé qu'il était en possession d'un trousseau lui permettant d'ouvrir toutes les portes de l'Université.

Du même coup, la police solutionnait un vol pour lequel elle n'avait pas encore enregistré de plainte officielle car le délit n'avait pas été découvert.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Toujours à la recherche des outils

Par ailleurs les enquêteurs de Métro Police poursuivent toujours leurs recherches en vue de retracer les auteurs d'un vol d'outils de plus de 10 000 \$ perpétré chez Lennox-Van, route 108, dans Ascot (Ct) la

semaine dernière.

Les voleurs ont emporté lors d'un cambriolage des outils de toutes sortes et de l'équipement dont un instrument propre à souder de l'aluminium.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

L'individu de la région de Sherbrooke devait comparaître en Cour des sessions et y être inculpé de vol.

Un local avait été forcé. A l'intérieur on avait subtilisé de l'argent.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 5-DIMENSIONS

la tribune

7,875\$ A GAGNER
Toute une Equipe!
5 MARATHONS de 575\$
1 SEUL GAGNANT DE 5.000\$ EN ARGENT

2e MARATHON - CARTE VERTE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 14 MAI 1985:
O-61

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 15 mai 1985:
B-8

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 16 mai 1985:
N-41

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

Bingo 5-DIMENSIONS

la tribune

7,875\$ A GAGNER
Toute une Equipe!
5 MARATHONS de 575\$
1 SEUL GAGNANT DE 5.000\$ EN ARGENT

3e MARATHON - CARTE JAUNE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, 15 mai 1985:
O-74, N-37, B-4, N-32, O-68, N-43,
G-59, B-8, N-40, B-1, B-7, G-60

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, 16 mai 1985:
I-26, G-56, B-3, O-69, I-19, O-63,
I-21, G-50, N-39, O-64, I-28, I-22

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays. 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Citoyens invités à la vigilance

Les résidents du secteur Chagnon sont invités à une plus grande vigilance puisqu'on y a enregistré ces derniers temps pas moins de quatre vols de petite voiture.

Métro Police suggère aux gens de porter une vigilance accrue dans

les parcs de stationnement et à lui signaler tout comportement louche.

Par ailleurs, on recommande de bien éclairer les parkings la nuit pour éviter justement ce genre de vol.

Pour agression sexuelle

Une enquête de Métro Police Ascot-Lennoxville a conduit devant le tribunal un individu de 20 ans pour grossière indécence.

Le suspect a profité du fait qu'il était gardien pour abuser d'une fillette de cinq ans en commettant sur sa personne des attouchements.

Remis en liberté, l'individu qui doit éviter toute communication avec la victime ou ses parents devra également rencontrer dans les trois semaines un psychiatre.

Ce sont là quelques-unes des conditions qui ont permis à l'accusé de recouvrer sa liberté.

Les voisins de nos lecteurs

Pourquoi as-tu cloué mes pneus d'auto sur le mur?

Le marchand de peinture m'a dit de poser une bonne couche de "flat".

INVITATION A TOUS

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE DU QUEBEC (R.I.A.), SECTION DE L'ESTRIE TIENDRA UN SOUPER-CAUSERIE

LE 16 MAI A 19:00 HRES A LA SALLE CHAMPLAIN DE L'HOTEL LE PRESIDENT, 3535 KING OUEST, SHERBROOKE.

CONFERENCIER: FERNAND CLOUTIER, R.I.A.
— DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS DE CASCADES INC.
— PRIX ELITE R.I.A. 1984

CONFERENCE: RECETTE DU SUCCES DE CASCADES INC.
PRIX: \$15.00 RESERVATION: S. LAPORTE 564-7663

carnet

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

S'il veut être certain de participer à la petite rencontre hebdomadaire du vendredi avec ses compagnons de travail, Jean-Denis Jacques devra au moins s'assurer qu'il a ou son porte-feuille ou son violon qu'il pourra offrir en garantie. Car Yvon Guillemette qui connaît la musique préfère ne pas engager son violon au cas où lui-même en aurait besoin.

— O —

Pour la quatrième fois au moins, Carmen Fontaine a oublié les clés dans sa voiture tout en ayant pris soin de bien barrer les portières. Son mari, a-t-on appris, lui offrira une chaîne en or 24 carats afin qu'elle puisse y accrocher sa ou ses clés de réserve.

— O —

Diane Guertin conduisait depuis un mois sa luxueuse voiture sport lorsqu'elle a pensé de demander à un garagiste comment les phares fonctionnaient.

— O —

On ignore s'il a à la fois l'intention de se présenter à un tournoi des grands maîtres du tennis et en plus de cela, de s'inscrire comme marathonien pour les prochains Jeux Olympiques, mais le jeune lieutenant-détective à la retraite Raymond Bonneau tente d'améliorer ses performances sur les deux plans. Il est dans une forme "terrible" pour reprendre le qualificatif à la mode.

— O —

Daniel Couture revient d'un tournoi de ballon volant auquel il a participé avec de nombreux autres policiers de la région. Pour une des rares fois, il n'avait pas ou à peine quelques pots à raconter sur les mésaventures arrivées aux autres. Il faut en déduire qu'il a lui-même connu toutes sortes de déboires dont il n'a pas osé souffler mot.

— O —

Depuis qu'ils ont mis sur pel-

M. Côté laisserait le choix de la salle à M. Pelletier pour un débat. Et le choix des armes aussi?

licule tout le déroulement de la 17e soirée Quart-de-siècle de l'Association des pompiers de Sherbrooke, les sapeurs Jean-Charles Doyon et Daniel Waite se font nommer pour le premier Federico et pour le second Felini. On ne rit pas.

— O —

Les truites des lacs de la région n'ont plus de secret pour le lieutenant Robert Lavoie qui les sent cent lieues à la ronde. C'est pourquoi il s'est mis en tête de pêcher le "red snapper". Ses premières recherches dans le dictionnaire ont été vaines, c'est comme pour le mot "bourrativé".

— O —

Alphée Leblanc qui n'avait pas été trop fort sur le temps du carême cette année a décidé de se reprendre et de se repenir en s'inscrivant dans les éliminatoires du hockey jusqu'au bout même si la Sainte flanelle a été expédiée aux boules à mites en moins de deux. On appelle ce phénomène du masochisme pour ne pas dire aimer se tourner le fer dans la plaie.

— O —

Il ne reste pour ainsi dire qu'une semaine de répit à l'inspecteur de la police municipale Maurice Houle avant de se faire passer les beignes lors du bien cuit que le grand chef Michel bwana Martin est à concocter en son honneur. On sait que la soirée doit avoir lieu le 24 mai.

— O —

On attend beaucoup de gens au marché aux puces organisé au profit des oeuvres du docteur Marcel C. Roy, médecin missionnaire, et qui aura lieu samedi au sous-sol de la Cathédrale.

— O —

Les vieilles filles, dit-on, sont des trésors oubliés. Maintenant que Linda Talbot est considérée comme membre de ce groupe, ses amis se demandent bien ce qu'elle pense de cela.

L'ENVELOPPE D'ARGENT

RADIO CHL 96.3

9.30: \$
10.30: \$
11.30: \$
15.30: \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI

Isoler bien votre maison maintenant... et économisez avec

RED TOP

L'ISOLANT EN FIBRES MINÉRALES À SOUFFLER

La fibre minérale n'exige pas d'additif chimique pour résister au feu, à l'humidité, à la vermine et à la pourriture. Téléphonnez-nous pour obtenir une inspection gratuite de votre maison et une estimation pour mettre une couverture RED TOP dans vos combles.

Clément Fortier & Associés Inc. 563-8333

La Quotidienne 815-6738

Location du Pavillon Jacques-Cartier

Le Théâtre L'Exagon se comporte en jaloux

— Lionel Racine, de l'Union Théâtrale



Lionel Racine

SHERBROOKE — "Le jeu de coulisses, il y en aurait eu un si le conseil municipal avait donné le contrat de location du Pavillon Jacques-Cartier au Théâtre L'Exagon. Parce que le conseil n'aurait pas donné le contrat au plus offrant."

Pour Lionel Racine, de l'Union Théâtrale, la "tempête dans un verre d'eau" que Daniel Larkin a déclenchée ne l'ébranle guère. "Son jugement est sévère, mais c'est le comportement d'un jaloux", a-t-il exprimé hier.

Aussi, il ne comprend pas pour quelle raison tant Daniel Larkin que certains membres du conseil mettent en doute le budget pro-forma qu'il a présenté pour soutenir son offre de 7,200 \$ pour la location du Pavillon Jacques-Cartier, pour les deux prochaines années. "Des revenus de 106,000 \$ en deux ans, avec toutes les activités qui se tiennent au Pavillon, c'est parfaite-

ment réaliste", a-t-il exprimé, indiquant que l'expérience de l'année dernière lui a permis de juger que ce pavillon pouvait faire ses frais.

"Et pourtant, l'an dernier, la saison ne fut pas très bonne car nous avons débuté à une date très avancée dans la saison. Il était trop tard pour établir des contacts et prendre des arrangements avec des organismes pour compter sur des groupes importants de spectateurs. Cette année, c'est un peu le même risque et c'est pourquoi nous avons présenté une soumission de 1,000 \$. Mais en 1986 (le groupe paiera 6,000 \$ à la Ville), ce sera différent.

Nous aurons alors eu amplement le temps de nous préparer et comme ce sera le 40e anniversaire de l'Union Théâtrale, et qu'il y aura des spectacles en conséquence, alors je ne suis nullement inquiet pour ce qui est de rencontrer nos obligations", a rajouté Lionel Racine, faisant remarquer que le Pavillon Jacques-Cartier sera également disponible pour d'autres groupes.

"D'ailleurs, si l'Union Théâtrale a tenu 40 ans, c'est parce qu'elle a toujours collaboré dans le milieu."

Il a finalement dit trouver désolante une telle controverse autour de son offre. "Pourtant, il me semble que c'est clair: dans notre cas, nous offrons 7,000 \$ à la Ville et dans l'autre, l'Exagon demandait 13,000 \$."

Institut de cartographie

Le projet réalisé d'ici les élections, maintient Charest

SHERBROOKE (FG)

Tout en minimisant l'impact de la déclaration du secrétaire d'Etat aux Mines, au sujet de l'Institut de cartographie, le député Jean Charest a maintenu hier que ce projet sera une réalité avant la prochaine campagne électorale.

"Il faut bien considérer le contexte dans lequel Frank Oberle a fait sa déclaration, aux Communes. Quand il a dit espérer que ça ne prenne pas huit ans avant que le projet se réalise, il faisait référence aux huit années durant lesquelles le gouvernement libéral précédent a agité ce dossier sans jamais y donner de suite. C'était en quelque sorte une boutade", a émis le représentant de Sherbrooke à Ottawa.

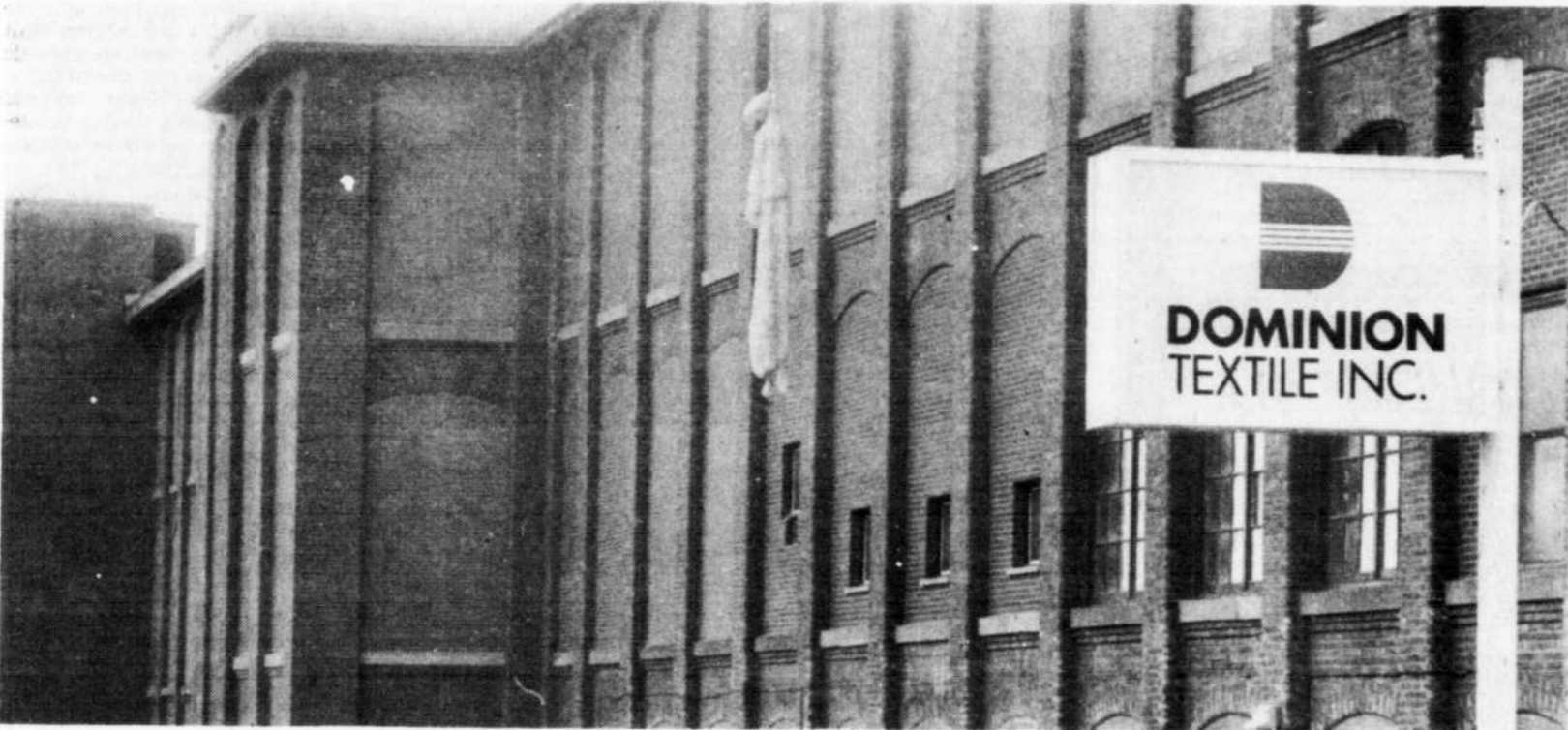
Du reste, Jean Charest a réitéré ce qu'il déclarait le 23 mars, au sujet de ce projet pour lequel on anticipe la création d'environ 400 emplois. C'est-à-dire que le dossier, comme une multitude d'autres d'ailleurs, est toujours sous évaluation de la part d'un groupe de travail spécial dirigé par le ministre Erik Nielsen. Il se pourrait aussi qu'avant le dépôt du rapport de ce groupe, dont on ignore la date, certains indices au sujet de l'Institut de cartographie apparaissent dans le budget qui sera déposé par le ministre des Finances, avant la fin du présent mois.

Aussi, Jean Charest ne s'inquiète pas. "Je demeure toujours convaincu que le projet va se réaliser avant la prochaine



Jean Charest

élection fédérale. L'interrogation à ce moment-ci c'est de savoir s'il y aura ou non un délai à l'intérieur même du présent mandat", a-t-il poursuivi, disant ne pas croire un instant que le projet soit carrément abandonné. "Sinon, si c'était le cas, on l'aurait déjà fait savoir. Et il ne faut pas oublier non plus l'engagement ferme du premier ministre Mulroney qui, à deux reprises, avant la campagne électorale dans le premier cas, a promis que ce projet se réalisera."



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les employés syndiqués de la compagnie Dominion Textile à Sherbrooke et Magog sont les seuls au Québec à poursuivre normalement le travail.

Proposition "finale" de règlement de la Dominion Textile

Le syndicat de Magog se sépare du front commun

par Stéphane Lavallée

MAGOG — Le syndicat local des deux usines de la compagnie Dominion Textile de Magog s'est détaché du front commun représentant l'ensemble des employés québécois de l'entreprise et son président, Henri Trudel, a tenu une première rencontre de négociation avec l'employeur dès hier après-midi.

Dimanche matin, les quelque 1,000 syndiqués de Magog seront appelés à se prononcer sur les dernières offres de la compagnie, déposées à la fin de la semaine dernière.

C'est précisément le dépôt d'une proposition de règlement, qu'on qualifie de "finale", qui a provoqué la scission au sein du front commun. Le comité syndical de négociation aurait refusé de soumettre ces dernières offres aux travailleurs, même que le négociateur en chef de la Fédération des travailleurs du textile affiliée à la CSD, Yvon Jacques, niait formellement en début de semaine la présence d'une telle proposition finale. C'est vendredi dernier que la compagnie aurait déposé ses dernières offres. Celles-ci demeurent cependant se-

crètes jusqu'à la tenue de l'assemblée générale.

De son côté, le président du syndicat local de la Dominion Textile à Magog, Henri Trudel, estime que son exécutif se devait de présenter la dernière proposition à ses membres. "C'est à eux de décider, signale-t-il. Cela ne me revient pas à moi. On veut respecter les règlements du syndicat", ajoute le président.

Ainsi, il ne prévoit pas que l'exécutif syndical adresse une quelconque recommandation lors de la prochaine assemblée, dimanche matin, à la salle Ste-Marguerite de Magog.

Hier matin, le président magogois a signifié à la compagnie l'intention du syndicat local de négocier directement avec l'employeur.

À la Dominion Textile, on a vivement réagi puisqu'une première rencontre entre les parties s'est déroulée en après-midi, à Granby. Il ne serait alors pas impossible que les syndiqués de Magog règlent les termes d'une nouvelle convention collective en fin de semaine.

Rencontre à Québec

D'autre part, le ministre du Travail du Québec, Raynald Fréchette, a rencontré, hier après-midi, à Québec, les membres du comité syndical de négociations, en présence du conciliateur Michel Ste-Marie. À la suite de l'échec de la deuxième phase de conciliation, les représentants syndicaux avaient signifié leur désir de rencontrer le ministre Fréchette, lui demandant en outre de procéder rapidement à la mise en place de la médiation.

D'après les quelques informations qui ont filtré du bureau du ministre du Travail, à Québec, les deux parties se seraient donné 24

heures avant de rétablir la communication. Entre temps, le ministre Raynald Fréchette s'est engagé à poursuivre ses consultations.

D'ailleurs, le responsable des relations publiques à la Dominion Textile, Michel Dufour, révèle que le ministre Fréchette a demandé, hier, à s'entretenir avec les dirigeants de l'entreprise. Les discussions étaient prévues pour ce matin.

Si les pourparlers ne devaient mener à aucun autre développement, on pourrait vraisemblablement décider de nommer un médiateur dans le dossier.

Les employés syndiqués de la compagnie Dominion Textile à Sherbrooke et Magog sont les seuls au Québec à poursuivre normalement le travail. Dans les usines de St-Jean, Beauharnois et Valleyfield, l'employeur a décrété un lock-out il y a deux semaines.

Le seul point d'achoppement dans les négociations réside au niveau salarial.

Projet de centre communautaire dans le quartier Est

SHERBROOKE (FG)

Toute la vie communautaire du quartier Est pourrait éventuellement se retrouver sous un même toit, juste à côté d'une nouvelle caserne d'incendie.

C'est du moins le sens du projet de construction d'un centre communautaire qu'un comité du Centre de quartier Est est actuellement à compléter, pour être soumis au conseil de ville.

Le conseiller Bernard Tanguay, qui a été mandaté à cette fin, a expliqué hier qu'il s'agit là d'un projet extrêmement intéressant. "C'est l'un des plus beaux projets pour le quartier Est que j'ai vus depuis longtemps", a-t-il dit, tout en louant le travail effectué par les membres de ce comité: Marcel Morin, Guy Bélisle, Marie Poirier, Hélène Marquis, Paul Martel, Richard Désautels et Paul Thibault.

S'inspirant un peu de la formule du Centre Ste-Jeanne d'Arc, dans le quartier Ouest, l'édifice projeté regrouperait les bureaux du Centre de quartier Est et offrirait des locaux pour la maison Jeune-Est, Sercovie, les ateliers culturels et les quelque 60 organismes communautaires du quartier, comme les scouts, l'AFEAS, etc. De plus, si le principe de décentralisation des services de la Bibliothèque municipale devait être accepté, c'est dans cette bâtisse que l'on retrouverait le point de service pour le quartier Est.

En terme de superficie, les besoins seraient d'environ 12,000 pieds carrés et, bien que tout le dossier ne soit pas encore complété, on envisage que la construction pourrait coûter environ 1 million \$. "Pour l'instant, il y a des discussions au niveau des modalités de financement d'un tel projet. J'ai entrepris des démarches auprès de notre député, Réal Rancourt, et il s'est montré très ouvert", a exprimé le conseiller Tanguay, qui compte présenter le dossier aux membres du conseil à la mi-juin.

Selon lui, un tel centre communautaire n'est pas un luxe, compte tenu notamment que les organismes sont éparpillés. "Il y a aussi que l'école Eymard, qui regroupe le Centre de quartier, et qui coûte 80,000 \$ par année à la Ville en location, ne peut permettre ce regroupement. De plus, on ne sait jamais d'une année à l'autre si la Commission scolaire ne reprendra



Bernard Tanguay

pas cette école, forçant ainsi un nouveau déménagement comme ce fut le cas avec l'école St-Jean-Baptiste", a dit Bernard Tanguay.

Caserne d'incendie

Dans le cas de la caserne d'incendie, qu'il identifie comme un projet bien distinct du centre communautaire, Bernard Tanguay rappelle qu'une construction de cette nature fait partie des discussions depuis un certain nombre d'années. Le local des sapeurs du secteur des rues King et Murray ne répond plus aux besoins du quartier, d'après lui. Et, en raison de l'entente sur la fourniture des services d'incendie à Fleurimont, le dossier a été réactualisé.

Alors, Bernard Tanguay estime que tant qu'à ériger éventuellement un centre communautaire, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups et de lancer sur le même site la construction de cette caserne.

Insistant bien pour dire qu'aucun site en particulier n'a été arrêté, le conseiller de l'Est voit comme possible le secteur des 12e et 13e Avenue et de la rue Chalifoux, où la Ville de Sherbrooke possède déjà des terrains.

Le Comité administratif dévie de son mandat, estime-t-il

Côté donne raison à Gingues

SHERBROOKE (FG)

Le conseiller André Côté a donné raison hier à son collègue Roger Gingues, relativement aux critiques soulevées à l'endroit du Comité administratif que préside Jean-Yves Laflamme.

"Le conseiller Gingues a raison. C'est exact que le Comité administratif a dévié de son mandat et ressemble à un comité exécutif. Il faudrait revenir à des ateliers de travail pour que ce soit l'ensemble des membres du conseil qui procède au défrichage des dossiers et non pas uniquement le groupe restreint du Comité administratif, comme c'est le cas actuellement. Mais contrairement à ce que désire Roger Gingues, ces ateliers de travail devraient être ouverts aux journalistes et non se tenir à huis clos", a déclaré hier le représentant du district 12.

"Non seulement le Comité administratif a entrepris un travail de défrichage dans des domaines qui ne sont pas de son ressort, il a en plus pris des décisions sans que cela soit d'abord référé au conseil

municipal", a poursuivi André Côté. Il a fourni différents exemples en ce sens. Ce fut le cas notamment le 1er avril, alors que le Comité administratif a refusé la demande de la Corporation du Centre-ville, à l'effet de réviser les grilles des taux d'imputation des frais généraux pour des travaux effectués en 1983. "Jamais ce dossier n'a été porté à l'attention des membres du conseil. Mais en vertu de quel principe le Comité administratif peut-il ainsi outrepasser son mandat?", a lancé le conseiller du quartier Nord.

Un autre exemple référerait à une décision du Comité administratif de changer la firme comptable au Bureau du tourisme et des congrès; décision cependant repoussée par cet organisme à son assemblée générale. Là non plus les conseillers n'ont jamais été avisés de cette décision, a soutenu André Côté.

Ce dernier n'admet pas d'autre part que des discussions, qu'il considère comme des amorces à des décisions, soient engagées uniquement par les membres du Comité administratif, avec le support des fonctionnaires, plutôt que l'ensem-

ble des élus municipaux. "Il n'y a pas longtemps, on a appris par le journal que le Comité administratif avait entrepris une réflexion sur la façon dont se poursuivra le développement résidentiel à Sherbrooke. Mais ce n'est pas l'endroit pour une telle réflexion... Serait-ce qu'il y a deux conseils municipaux à Sherbrooke ou l'un, restreint, prépare tout le terrain et les décisions sans en informer les autres? Et surtout, que Jean-Yves Laflamme ne sorte pas l'argument que tous ces sujets ont une incidence sur le budget. Ce serait trop simpliste. Car à ce titre-là, les autres conseillers n'ont plus rien à faire au conseil!"

André Côté a aussi déploré le mystère qui entoure les rencontres du Comité administratif. "Les conseillers qui n'en sont pas membres ne savent rien des discussions qui s'y tiennent. Le procès-verbal n'est pas remis aux membres du conseil. Il n'y qu'à la Société de développement industriel de Sherbrooke où l'on retrouve une telle situation", a-t-il dit, demandant que ces procès-verbaux soient remis à tous les membres du conseil.



André Côté

Un terrain qui semble n'appartenir à personne

SHERBROOKE (FG)

Un petit terrain vacant, qui semble n'appartenir à personne, pose des problèmes sur la rue Kennedy nord, entre les numéros civiques 105 et 107.

C'est que ce résidu de lot est utilisé par l'un des propriétaires riverains comme cour de rebuts. Et les autres propriétaires, qui ont leur fierté, en ont assez.

Ils ont apporté ce problème à leur conseiller, Robert Dandurand, pour qu'il prenne les dispositions afin que le ménage soit fait. Mais

le dossier se complique du fait que ce terrain ne semble appartenir à personne. A tout le moins, il s'avère impossible de retracer le propriétaire en raison d'un imbroglio au niveau successoral. Les taxes sont même impayées depuis un certain nombre d'années.

Mais le conseiller Robert Dandurand, qui a rapporté le tout à la dernière séance du conseil, pour que les services municipaux prennent les dispositions nécessaires, a fait remarquer que la Ville n'a qu'à saisir ce lopin de terre, pour non paiement des taxes.

Libérations conditionnelles Les commissaires sont là pour la protection de la société avant tout

— Jean-Paul Gilbert

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — "Je ne vois aucune contradiction entre mon ancien métier de policier et celui de commissaire aux libérations conditionnelles. Je fais exactement la même chose, c'est-à-dire je vois à la protection de la société. Je n'ai trahi personne!"

Quand quelqu'un demande à Jean-Paul Gilbert, commissaire principal à la Commission nationale des libérations conditionnelles, s'il n'y a pas une contradiction de voir un ancien policier, ex-directeur de surcroît, jouer le rôle de commissaire aux libérations, il se met à gogoter sur sa chaise.

Il répétera souvent au cours de la conversation que les commissaires sont là pour la protection de la société avant tout. Et cette protection implique qu'il faut agir en sorte que les détenus de pénitenciers fédéraux puissent un jour revenir dans la communauté avec le plus de chance d'y rester.

"Bien sûr le policier arrêtera des individus mais par sa présence, ses patrouilles, ses programmes de prévention du crime, il travaillera à décourager les criminels en puissance. Nous, à la Commission nationale des libérations conditionnelles, faisons également de la prévention du crime en permettant à des détenus de jour de libérations assorties de différentes conditions pour amener le gars à bien fonctionner et l'empêcher de récidiver."

M. Gilbert sait de quoi il parle. Il compte 29 ans d'expérience policière et 13 ans de pratique au sein de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Il aime bien se promener à travers le Canada et le Québec pour rencontrer des juges, des organismes touchés par la Loi sur la libération conditionnelle des détenus et même les médias afin de rappeler les grands principes, les grandes lignes de conduite qui animent et encadrent la Commission.

À l'occasion d'une de ces tournées, M. Gilbert a fait une halte à La Tribune. Il était accompagné de M. Guy Petit-Clair, administrateur régional à la surveillance des cas et du Sherbrookoïsis Guy Bureau, commissaire temporaire.

La Tribune n'a pas manqué de rappeler à M. Gilbert que malgré l'ouverture d'esprit que l'on se doit d'avoir face au programme de libérations conditionnelles, on avait quand même enregistré deux cas spéciaux en région au cours des derniers mois.

Il s'agissait d'un individu qui jouissait d'une absence temporaire et qui lors d'un hold-up à Drummondville a été abattu. Il y avait également le cas d'un jeune homme particulièrement connu pour son caractère violent qui avait été impliqué dans la mort d'une vieille femme qu'il avait battue et volée. Jouissant d'une libération conditionnelle, il avait abattu deux hommes dans les mois suivant son élargissement.

"Il y a toujours une marge d'erreur. Il ne faut pas se leurrer. Mais les statistiques qui ne sont pas compliquées du reste, ni faussées ou tournées à l'avantage de la Commission, témoignent éloquentement du succès des libérations conditionnelles. Nous ne verrons jamais en manchette d'un journal et pourtant ce serait bon de savoir que 75 % des gens à qui on accorde une libération conditionnelle réussissent à passer cette phase sans commettre de nouveau délit. Dans les 25 % qui restent, la moitié est retournée au pénitencier par des agents de libération conditionnelle sans avoir commis d'autre crime. Enfin, il y a l'autre 12 % où l'on retrouve ceux qui ont commis de nouveaux crimes."

Présentement au Québec, il y a 2 000 personnes qui jouissent d'une forme de surveillance. Ils sont 10 000 au Canada. Quand on sait qu'un détenu coûte annuellement 40 000 \$ et qu'un individu en surveillance en



Jean-Paul Gilbert

coûte 6 000 ou 7 000 \$, on peut se demander si on a les moyens de garder tout le monde en-dedans pour de très longues périodes sans tenter de prévenir le crime en évitant de les réhabituer à la société.

"On ne peut se permettre de garder quelqu'un dans un milieu artificiel durant trois, quatre, cinq années, même davantage et à la fin de la peine, le remettre dans la rue. Vous savez qu'il y a des détenus qui n'ont pas encore vu le métro. Il faut les réhabituer à sortir, à se promener dans les magasins, à réapprendre le geste d'acheter."

Et c'est là que M. Gilbert revient à son idée première: quand on décide d'accorder ou de refuser une libération conditionnelle, c'est à la société que l'on pense, à sa protection. Le commissaire se demande s'il aimerait que l'individu en face de lui, éligible à une libération conditionnelle, soit son voisin.

Malgré les frustrations que certaines libérations conditionnelles de détenus peuvent engendrer dans le milieu policier, surtout chez les enquêteurs, M. Gilbert estime que la Commission est généralement bien perçue par la police.

"Je connais le métier de policier; j'ai vécu les expériences; je comprends les frustrations aussi je suis très à l'aise pour leur parler et leur expliquer le pourquoi de la libération et les policiers comprennent bien nos raisons."

Le dialogue avec les juges démontre également que les commissaires et les juges sont frères sur bien des points touchant la loi et la façon de l'appliquer.

Il faut aussi ajouter qu'entre le temps où une sentence a été donnée et une libération accordée, les buts de dissuasion et d'exemplarité recherchés par le tribunal ont souvent été touchés dès le prononcé de la sentence et que, quelques années plus tard, la situation est complètement nouvelle lorsque les commissaires ont à se pencher sur le dossier.

Les commissaires possèdent également deux gros avantages sur les juges. D'abord ils ne sont pas tenus aux seuls faits présentés devant un tribunal mais sur tout ce qui s'est produit dans le passé du gars depuis son enfance. Puis les commissaires ont l'avantage d'avoir des dossiers très détaillés sur le gars dont ils ont à décider ou non de l'élargissement.

En conclusion, M. Gilbert dit qu'il ne faut pas voir dans les programmes progressifs d'élargissement une forme de sentimentalisme. Si on envoie le gars au hockey, si on lui permet de passer quelques jours dans sa famille, si on le place en centre résidentiel communautaire, on ne vise qu'à lui donner la meilleure chance de réinsertion sociale en pensant justement à la société.

Mgr Jean-Marie Fortier

Jubilé d'argent souligné avec éclat dans le diocèse

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Il y aura 25 ans, le 23 janvier 1986, que Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke, a été élevé à l'épiscopat en la cathédrale de Ste-Anne de La Pocatière.

Ce jubilé d'argent sera souligné avec d'autant plus d'éclat que seulement trois des chefs spirituels qui ont dirigé la communauté catholique du diocèse depuis 1874 ont été évêques pendant 25 ans ou plus, Mgr Paul Laroque, durant 32 ans, Mgr Georges Cabana, depuis 44 ans, et Mgr Jean-Marie Fortier, depuis bientôt un quart de siècle.

Les célébrations qui souligneront l'événement un peu partout dans le diocèse seront des initiatives du milieu et c'est seulement dans le but de les décentraliser et de les coordonner qu'un comité regroupant 19 personnes fortement impliquées au sein de la communauté catholique du diocèse a été mis sur pied.

Ce comité est présidé conjointement par l'honorable juge Carrier Fortin, son épouse, Solange, et Mgr Georges Cloutier, vicaire général du diocèse.

Dans la joie

Au cours d'une conférence de presse tenue, hier, à l'archevêché de Sherbrooke, le juge Fortin a rappelé les jalons les plus importants du ministère épiscopal de Mgr Fortier et invité la communauté catholique à souligner l'événement dans la joie.

"Nous devons tous, fils et filles de l'Eglise, manifester à cette occasion notre attachement et notre reconnaissance à ce père spirituel chaleureux, profondément humain, présent à toutes nos activités, qui, depuis 17 ans, met à la portée de tous par un enseignement éclairé la



Le juge Carrier Fortin



Solange Fortin



Mgr Georges Cloutier

vérité de l'Évangile et qui dirige avec un zèle inlassable l'Eglise de Sherbrooke", a déclaré le magistrat en rappelant qu'un évêque, tout en étant le supérieur immédiat des prêtres et des religieux, est aussi et avant tout le pasteur des fidèles qui lui sont confiés.

Quant à Mgr Cloutier, il a souligné que le comité de coordination qui est formé de 12 laïcs, de six prêtres et d'une religieuse, est, de par sa composition même, une réponse à l'invitation lancée, lors du concile Vatican II, par les Pères de l'Eglise qui recommandaient que les couples soient encouragés à manifester leur foi ensemble, puisque cinq couples en font partie.

Il a expliqué les tâches du comité qui sera chargé de regrouper la communauté catholique du diocèse autour de son pasteur, de rendre les célébrations accessibles à tous les fidèles en tenant compte du milieu où ils vivent, de leur âge et de leur implication en tant que croyants au sein de la communauté, de coordonner

aussi les célébrations, compte tenu de l'emploi du temps très chargé de Mgr Fortier et de son désir d'être présent à tous les cérémonies qui souligneront ses 25 années d'épiscopat.

M. Gérard Deshaies qui est vice-président du comité, au même titre que son épouse, Huguette, a, pour leur part, rappelé que c'est le 19 mai 1968 que Mgr Fortier a pris charge du diocèse et il a révélé que le comité aimerait beaucoup que les cérémonies les plus importantes se déroulent en mai prochain. Il a toutefois invité les fidèles du diocèse à commencer à célébrer le jubilé d'argent épiscopal de leur pasteur dès janvier, tout en informant un peu à l'avance le comité des initiatives qu'ils désirent prendre.

"Une grande fête qui sera un événement à la fois religieux, social et œcuménique clôturera les célébrations, probablement le 8 juin", a révélé M. Deshaies en soulignant que cette fête fournira aux parents, aux amis et aux ouailles de Mgr Fortier de même qu'aux représentants des paroisses et des or-

ganismes civils, religieux et paroissiaux l'occasion de rendre au jubilaire un témoignage chaleureux de leur attachement.

Outre le juge Carrier Fortin et son épouse, Mgr Georges Cloutier, Gérard et Huguette Deshaies, le comité de coordination regroupe Me Armand Bolduc et son épouse, Clothilde, responsables du secrétariat, le chanoine Roger Métras, responsable du financement, l'abbé Gilles Légaré, relationniste, Thérèse et Marcel Bureau, Priscille et André Paradis, responsables des rassemblements de masse et des événements spéciaux, l'abbé Denis Cournoyer et l'abbé Gaston Bouffard, animateurs et coordonnateurs des célébrations à l'extérieur de Sherbrooke, l'abbé Paul-Émile D'Arcy, représentant des prêtres retraités, sœur Thérèse Bourque, représentante de la commission des religieux, Arlene Hand, représentante des fidèles de langue anglaise, Jacques Enright, représentant de la jeunesse, Mgr André Tardif, responsable des relations avec les parents et les amis de Mgr Fortier, et l'abbé Gaëtan Baillargeon, responsable de la dimension audiovisuelle des cérémonies.



Nouveau

LÉGÈRE NATURELLE

UN MEILLEUR GOÛT, NATURELLEMENT!



Découvrez ce mélange unique des meilleurs tabacs Virginie du Canada, garantis purs et naturels pour vous donner un goût riche et corsé.

Savourez le goût des grands espaces.



Aviz: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 14 mg, nic. 1.1 mg.



PROVINCE de QUÉBEC
Ville de Rock Forest

AVIS PUBLIC

Comme à tous les ans, la Ville de Rock Forest participe à la

Semaine de l'embellissement,

en organisant une cueillette spéciale de rebuts.

Les véhicules municipaux ramasseront ces rebuts, SAUF les pneus et les roches, selon le même horaire attribué à la cueillette ordinaire.

à compter du

LUNDI 20 MAI 1985

jusqu'au

VENDREDI 24 MAI 1985

Les citoyens sont invités à placer ces rebuts le long de la voie publique, sur leur propriété.

DONNE à Rock Forest, ce 11 mai 1985.

JEAN ROUILLARD,
Directeur général

Onze patients déjà transférés à Sherbrooke

Pas d'anesthésie à l'hôpital de Lac-Mégantic

par Richard Vigneault

LAC-MÉGANTIC — Le conseil d'administration et la direction générale du centre hospitalier de Lac-Mégantic ont annoncé, en conférence de presse, hier, qu'ils ont dû cesser temporairement certaines activités nécessitant la présence essentielle d'un anesthésiste dans l'équipe médicale et ce, depuis le 4 mai.

Cette mesure touche le bloc opératoire avec les interventions sous anesthésie générale, le bloc obstétrical avec les salles d'accouchement et entraîne une limitation des services à l'urgence ainsi qu'à des soins intensifs coronariens.

Le problème est imputable à la rémunération jugée insuffisante par les anesthésistes. Depuis le départ,

en mai 1984, de l'anesthésiste attaché au centre hospitalier, le docteur Joseph Aubut, l'hôpital a maintenu ces services avec la collaboration du ministère des Affaires sociales qui autorisait la rémunération à la vacation aux anesthésistes itinérants qui acceptaient de se rendre à Lac-Mégantic, dans le cadre d'une entente conclue avec la Fé-

dération des médecins spécialistes et l'Association des anesthésistes.

Pas payés

Cependant, cette autorisation n'était que temporaire. Elle a pris fin en septembre. Depuis le début d'octobre, les anesthésistes venant aider à maintenir les services n'ont pas été rémunérés et ils refusent, depuis le 3 mai, de fournir leurs services professionnels s'ils n'ont pas l'assurance de toucher leur rémunération passée et à venir. Le mécanisme de base pour que

la rémunération soit versée à l'anesthésiste, c'est le contrat de service exigeant la signature de quatre intervenants, le ministère des Affaires sociales, la Fédération des médecins spécialistes, l'anesthésiste concerné ainsi que le centre hospitalier. Or la Fédération et l'Association des anesthésistes refusent de signer le contrat à 21 vacations et la Régie de l'assurance-maladie ne peut verser la rémunération.

Pour sa part, le ministère accepte le principe de la rémunération à la vacation pour l'anesthésiste et il offre 21 vacations par semaine. La Fédération et l'Association refusent

ce nombre et désirent qu'il soit porté à 25.

Le président du conseil d'administration du centre hospitalier, Me Jean-Paul Normand, a affirmé que les conséquences de la situation sont constatées à trois niveaux: le public qui deviendrait l'otage si le problème persiste encore assez longtemps; les professionnels de la santé qui pourraient être incités à quitter la région s'ils subissaient une baisse de leurs activités; l'administration car une baisse de la performance de l'hôpital entraînerait inévitablement une baisse de son budget d'opération.

Par ailleurs, le directeur général, M. Raymond Lacroix, a indiqué qu'il en coûte actuellement 350 \$ pour chaque transfert fait vers un autre centre hospitalier et que, jusqu'à présent, 11 transferts ont été faits. Presque tous ces patients ont été dirigés vers Sherbrooke.

Le conseil d'administration a donc fait parvenir au ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, ainsi qu'aux principales instances décisionnelles concernées, un télégramme demandant une intervention immédiate afin que le litige soit réglé le plus rapidement possible.

Épuration: second refus de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (RV) — Les autorités municipales de Lac-Mégantic n'ont pas accédé à la demande du ministère de l'Environnement de reconsidérer leur position et d'accepter de mettre en opération l'usine de traitement des eaux usées.

En effet, en début d'année, la ville a adopté une résolution manifestant son intention de ne pas opérer son usine de traitement, tant et aussi longtemps que les autres municipalités riveraines du lac n'auront pas fait un réel effort pour assainir leurs eaux usées se déversant dans le lac.

Les élus municipaux méganticois considèrent qu'il n'y a rien de nouveau depuis l'adoption de la résolution et maintiennent leur position jusqu'à ce que quelque chose de concret soit fait.

D'autre part, dans une lettre adressée à la ville, le directeur général de l'assainissement des eaux, Michel Bordeleau fait état que des discussions de tous les intervenants se poursuivent et demeure confiant qu'elles donneront lieu à des résultats concrets.

"Nous insisterons auprès de toutes les municipalités riveraines du lac Mégantic pour qu'elles apportent des correctifs au problème de pollution causé par les fosses septiques. Des propositions concrètes devront être soumises au ministère afin de remédier à la présente situation", a-t-il dit.

Ainsi, M. Bordeleau s'attendait à recevoir une résolution positive de la ville permettant ainsi la poursuite des objectifs du programme d'assainissement des eaux. Ce ne sera pas le cas, la ville étant convaincue du bien fondé de son geste.

Produits Cellulaires réembauche

par Jocelyn Roy

COATICOOK — La situation des anciens employés de l'usine Celanese de Coaticook pourrait s'améliorer d'ici les prochains mois.

C'est du moins ce qui a transpiré d'une rencontre tenue entre les représentants du conseil municipal de Coaticook et ceux de la haute direction des Produits Cellulaires de Waterville, rencontre dont le maire André Langevin a fait brièvement rapport au cours de la séance régulière du conseil.

Dans une première phase visant à implanter une usine de la compagnie à Coaticook, les Produits Cellulaires avait embauché une cinquantaine d'ex-employés de Celanese.

Mais en début d'année, un ralentissement au niveau des commandes avait forcé la compagnie à mettre à pied temporairement ces nouveaux employés.

Depuis quelques semaines, la compagnie a rappelé ces derniers, en plus d'en embaucher une quinzaine d'autres. D'autre part, M. Langevin a mentionné qu'un nouveau groupe de 15 ex-employés de la Celanese serait appelé dès la semaine prochaine. Il en resterait donc une quarantaine à être engagée.

Par ailleurs, Produits Cellulaires a récemment investi 200 000 \$ afin de réparer la toiture de l'usine de Coaticook. Et à l'intérieur des bâtiments, la compagnie procède présentement à l'installation de la li-

gne dite "américaine" de production de caoutchouc.

Au dire du maire de Coaticook, la production sur cette ligne pourrait débuter à la fin juin. De plus, Produits Cellulaires installerait incesamment la ligne "japonaise" pour faire en sorte que celle-ci puisse être en opération vers le mois d'août.

Concernant les bâtiments de Celanese, un bail de location unit la ville et la compagnie de Waterville jusqu'au 15 avril 1986. M. Langevin a expliqué que le bail tiendrait jusqu'à ce que Produits Cellulaires puisse faire la preuve qu'un développement concret s'effectuera à Coaticook dans la prochaine année. Toutefois, une certaine forme d'entente serait intervenue entre

les représentants de Coaticook et ceux de Produits Cellulaires concernant l'achat de l'usine Celanese.

Selon cette entente, la ville vendrait les bâtiments si l'embauche des quelque 120 ex-employés de Celanese était complétée d'ici au 1er avril 1986 et qu'à cette date 80 emplois permanents étaient créés à Coaticook même.

Le maire de Coaticook précise que les négociations se poursuivent toujours entre les deux parties. "Ce n'est évidemment pas facile mais il y a beaucoup plus d'espoir", mentionne M. Langevin. "Nous sentons que nous faisons affaire avec des gens sérieux et soucieux de faire quelque chose de bien à Coaticook."

Comité sur l'amiante en voie de constitution

SHERBROOKE (MM) — Quelque neuf personnes, y compris le président de l'Institut national de l'amiante Gary Nash, devraient composer le nouveau comité consultatif sur l'amiante dont la création a été annoncée au début du mois par le ministre d'état aux Mines Robert E. Layton.

Selon les informations obtenues auprès du cabinet du ministre, les présidents de toutes les usines d'amiante au Canada seront invités à composer ce nouveau comité.

Dans les faits, les présidents des cinq mines d'amiante au Québec,

d'une à Terre-Neuve et d'une dernière en Colombie-Britannique devraient devenir membres de ce nouvel organisme qui aura pour principale mission d'assister le ministre d'état aux Mines dans son travail.

Outre ces personnes, un représentant syndical et possiblement un représentant en marketing seront aussi sollicités pour devenir membres du comité.

C'est vraisemblablement vers la fin du mois de mai que les noms de tous les membres de cet organisme seront connus.

Bilan

LAC-MÉGANTIC (RV) — Regain d'activité dans l'industrie de la construction au cours du mois d'avril à Lac-Mégantic avec l'édification d'une résidence multiple comprenant douze unités de logements.

Il s'agit d'Investissement Meka Inc qui injecte une somme de 325,000 \$ pour cette construction nouvelle sur la rue Laval Nord. De plus, le rapport mensuel du directeur des services techniques de la ville, Robert Mercier, indique que deux autres constructions nouvelles sont en chantier.

4 à l'achat de 3

Achetez trois bidons de 4 litres de tout produit Olympic et obtenez-en un quatrième sans frais supplémentaires.

Du 8 mai au 9 juin 1985.



PARA TEMPS
Le Para Temps Olympic à l'huile de lin contient des agents de préservation hydrofuges pour protéger le bois contre la moisissure et la décomposition. Excellent pour les balcons, escaliers et patios de bois. Choix de riches couleurs semi-transparentes.

TEINTURE À L'HUILE
La Teinture Olympic à l'huile de lin pénètre pour renforcer et protéger les fibres du bois. Choix de riches couleurs semi-transparentes et solides.

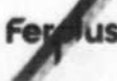
SURPEINTURE
La Surpeinture Olympic au latex acrylique à 100%, d'une adhérence et d'une durabilité supérieures, masque et couvre remarquablement bien. sèche rapidement. Choix de fins mats et satinés.

TEINTURE AU LATEX
La Teinture au latex Olympic, qui sèche rapidement, est tout recommandée pour teindre des surfaces déjà teintes de couleurs solides. Choix de riches couleurs opaques.

Les produits Olympic sont offerts chez:

DISTRIBUTION SHER MAT
1240, Galt est
Sherbrooke —
569-6662 - 569-5206

DECORATION KING INC.
1303, rue King ouest
Sherbrooke —
567-9884 - 563-3855



Les maîtres de la protection extérieure.

CITÉ DU COMMERCE 85 DE MAGOG

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
LES 17, 18 et 19 MAI 85

A L'ARÉNA DE MAGOG

60 KIOSQUES

Nouvelle disposition
Garderie
Prix de présence
Bar-terrasse

TOUT UN RENOUVEAU



Vendredi soir
21h30
André-Philippe Gagnon

PARADE DE MODE ESTRIE MODE

SAMEDI SOIR, 20h00
et DIMANCHE APRES-MIDI

avec
BIANCA L'ITALIEN



Dimanche soir
19h30
Steve Blanchard
et la troupe de danse
EVASION

GRACIEUSETÉ



A l'AFEAS: priorité au respect de la personne

par Gilles Dallaire

ASCOT-CORNER — Encourager le respect de la personne, tout d'abord au foyer puis dans un rayon de plus grand, tel est le but que les membres des 66 associations féminines d'éducation et d'action sociale que compte l'Estrie veulent poursuivre en priorité durant la prochaine année.

Ce thème qui sera un sujet de discussions pendant deux mois, à la condition, bien entendu, qu'il soit approuvé au congrès provincial de l'organisme qui sera tenu en août, a été le choix de la plupart des 176 déléguées qui participaient au congrès régional qui s'est déroulé hier, à la salle 0-Grand-R, à Ascot Corner.

Selon Mme Yolande Gauvin-Leblanc qui a été reportée à la présidence de l'exécutif régional du mouvement pour un deuxième mandat, ce thème est d'une actualité brûlante car bien des différends et même bien des drames pourraient être évités si on respectait son voi-

sin, quels que soient la langue qu'il parle, la couleur de sa peau, la religion qu'il pratique ou son point de vue.

Mme Gauvin-Leblanc a révélé que les démarches entreprises auprès du gouvernement provincial dans le but de l'inciter à consacrer, chaque année, une semaine au respect de la personne ont pris une tournure très encourageante et que le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a laissé entendre qu'une décision pourrait être prise en ce sens sous peu.

Les déléguées se sont aussi dites favorables à l'ajout du code postal à l'adresse des abonnés des com-

pagnies de téléphone, afin d'améliorer l'efficacité du service postal, de même qu'au maintien des allocations familiales pour les enfants âgés de 18 ans et plus qui sont encore aux études. Elles ont aussi réclamé l'indexation annuelle de ces allocations ainsi qu'une majoration qui tiendrait compte de la lourdeur des charges familiales.

Elles ont enfin demandé que le domicile familial échappe à la saisie lors d'une faillite et que l'épouse dont le conjoint a déclaré faillite et qui a garanti personnellement le remboursement des dettes de son époux ait la possibilité de racheter prioritairement l'immeuble à des conditions acceptables.

Elles ont redonné leur confiance à leurs dirigeantes dont le mandat prenait fin, reportant Mme Yolande

Gauvin-Leblanc à la présidence. Mme Claudette Bourbonnais et Mme Pauline Perreault à la vice-présidence, Mme Lyse Perreault, Mme Thérèse Vaillancourt et Mme Pauline Paradis au poste de conseillères.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale rayonne sur tout le diocèse de Sherbrooke ses 66 cercles regroupant 2.753 membres. La dernière année a vu la fondation d'un nouveau cercle à St-Adolphe et c'est le désir de Mme Gauvin-Leblanc de porter le nombre des membres à 3.000 l'an prochain.

L'organisme qui existe depuis 1966 a été l'instigateur de plusieurs réformes qui ont amélioré les conditions de vie des femmes et il les a aidées à jouer un rôle plus actif au sein de la société estrienne.



Yolande Gauvin-Leblanc

Maraudage: gain de 60 membres pour la CSD

SHERBROOKE (JB) — Au terme de la période de maraudage syndicale, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) s'est enrichie de quelque 60 employés de la Commission scolaire de l'Asbesterie, précédemment affiliés à la CSN. Pour la CSD, cela constitue l'unique gain enregistré en Estrie, dans le secteur des affaires sociales.

Cependant, pour l'ensemble du Québec, la CSD s'est enrichie de 895 nouveaux membres, n'en ayant perdu que 56.

C'est ce qui ressort d'un bilan effectué par la CSD à la suite de la campagne de maraudage qui avait débuté le 6 avril dernier. Selon ces données, les nouveaux adhérents à la CSD proviendraient principalement de la FTQ (450) et de la CSN (325). Au total, la CSD compterait maintenant 6 700 membres dans le secteur des affaires sociales.

Commentant le processus de maraudage qui a cours annuellement dans le monde syndical, M. Michel

Pruneau, permanent à la CSD, déplore cette pratique dans sa forme actuelle. M. Pruneau considère que le processus aurait avantage à être réglementé, de façon à éliminer la propagande mensongère véhiculée lors de cette période.

A ce titre, il rappelle que la CSD a déjà recommandé, via un mémoire présenté à la Commission Beaudry, qu'un code d'éthique soit introduit au Code du travail afin d'éliminer le "charriage" sous toutes ses formes.

"Aucune forme de contrôle n'intervient au moment du maraudage qui, pourtant, est susceptible de toucher plus de 350 000 travailleurs," note M. Pruneau. "Il faudrait entre autres se doter d'une instance qui pourrait contrôler et autoriser la publicité faite lors de cette période. Sinon, la propagande verbale et écrite s'avère plutôt diluée, plus spécialement lorsqu'il est question de la grandeur et de la puissance d'une centrale syndicale par rapport à une autre".

Au super-marché Coop-Métro d'Asbestos

Conflit sur le point de se régler?

ASBESTOS (YR) — Le conflit de travail au super-marché Coop-Métro, d'Asbestos, qui entre dans sa huitième semaine, serait sur le point de se régler.

Le comité de négociation de ces travailleurs, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), a soumis une contre-proposition à la partie patronale mardi. Cette proposition est qualifiée par la CSD de proposition susceptible

de mener à une entente entre les deux parties.

Mme Diane St-Louis, de la CSD, a déclaré hier, au cours d'un entretien, que la balle est maintenant entre les mains de l'employeur. "Nous croyons cette contre-proposition acceptable, dit-elle, et si la partie patronale dit oui, les membres devront se prononcer sur ces dernières offres, au cours d'une assemblée générale, qui sera tenue ce

matin, à 10 heures 30, dans les locaux du Syndicat national de l'amiante".

La grève au super-marché Coop-Métro a été déclenchée le 27 mars, alors que les deux parties n'arrivaient pas à s'entendre sur la reconnaissance des heures travaillées par les employés à temps partiel ou occasionnels, aux fins de classer ces derniers dans les échelles salariales.

"Des travailleurs de ce magasin v sont employés depuis huit ans, de commenter Mme St-Louis, et ils sont encore pavés au salaire minimum".

Il v avait également désaccord des parties sur la question salariale des employés réguliers.

Mme Francine Blais est la conseillère technique, assignée par la CSD, auprès de ces travailleurs.

Les détenus travaillent bénévolement pour le Festival mondial de folklore

DRUMMONDVILLE (GP) — Les détenus du nouveau pénitencier de Drummondville ont accepté de travailler bénévolement à la réussite du Festival mondial de folklore qui se tiendra cet été du 5 au 15 juillet.

Une entente est intervenue entre les autorités de l'Établissement Drummond et du Festival pour que les détenus jouent une part active au succès de cet événement touristique majeur.

Présentement, les détenus ont commencé la fabrication dans leur atelier de couture, de mille sacs en tissu genre denim, munis d'une bandoulière. Ces sacs seront donnés en cadeau à chacun des danseurs, musiciens et choristes de l'étranger qui viendront participer au Festival d'une quinzaine de pays étrangers.

A noter que le tissu est fourni par le Festival et la main-d'oeuvre pour la confection, par les détenus du pénitencier fédéral.

De plus, au fur et à mesure que s'approche le festival, les détenus qui jouissent de congés temporaires en compagnie de gardiens, donneront un coup de main pour préparer le festival, notamment pour monter des estrades, poser des affiches, installer des banderoles, etc. Un porte-parole du pénitencier fédéral a fait savoir hier qu'il s'agit là d'un

exemple éloquent de l'implication des détenus dans le milieu drummondvillois.

Ateliers en marche

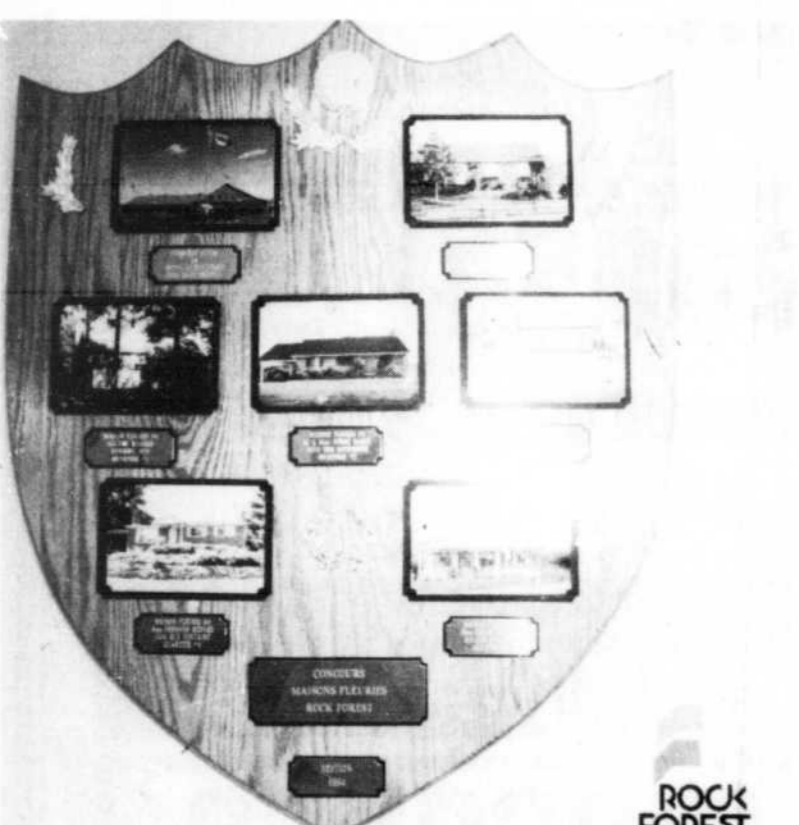
Par ailleurs, on a pu apprendre aussi que l'atelier de couture industrielle a été mis en branle pour produire ces sacs, mais aussi pour commencer le rodage des installations en vue de la fabrication d'un nombre beaucoup plus considérable de produits.

On a pu savoir que 110 détenus travaillent présentement dans l'atelier et que des contrats importants pour la fabrication de vêtements pour la Défense Nationale et

pour les autres pénitenciers du Canada seront vraisemblablement entrepris.

Depuis une quinzaine de jours, le pénitencier est complètement rempli avec 245 détenus, ce qui fait dire aux autorités qu'il fonctionne à pleine capacité. En effet, même si le pénitencier compte 252 cellules, on en laisse toujours quelques-unes de libres à cause des déplacements éventuels de détenus.

Outre l'aide au Festival de folklore, d'autres projets sont à l'étude présentement, toujours dans le but de permettre aux détenus de s'impliquer bénévolement dans le milieu, selon les possibilités de leur état et du milieu.



700 maisons fleuries en lice à Rock Forest?

ROCK FOREST (YR) — Les autorités municipales de Rock Forest et le comité bénévole d'embellissement de cette ville ont lancé officiellement, hier, le concours des maisons fleuries, au cours d'une conférence de presse, à l'hôtel de ville.

Les inscriptions seront reçues du 15 mai au 15 juillet 1985, à l'occasion de la troisième édition de ce concours. Le conseiller municipal du quartier numéro 5, M. René Tardif, qui représente les autorités municipales au sein du comité d'embellissement, a déclaré qu'il prévoit obtenir 700 inscriptions au concours, cette année.

Pour participer, il faut être résident de Rock Forest. Le concours prévoit une section pour les résidences et une autre pour le secteur commercial.

C'est sous le thème "S'unir pour embellir notre ville", choisi lors d'un concours ouvert aux enfants des écoles de Rock Forest, que se poursuivra la campagne d'embellissement, cette année. Le thème

avait été soumis par Sophie Rancourt, qui a mérité un prix de 5 \$.

Mme Denise Beaulieu, présidente du comité bénévole d'embellissement, a de plus fait savoir que Rock Forest participera pour une troisième année consécutive au concours Villes, villages et campagnes fleuries du Québec, dans la section des villes de 10.000 habitants et plus. "Ca fait deux ans que nous nous classons au deuxième rang, mais cette fois, nous avons l'intention d'y mettre les efforts nécessaires et d'aller chercher le premier prix", de dire Mme Beaulieu.

Le maire Gaëtan Lavallée, qui participait à la conférence de presse, n'a pas caché son enthousiasme, face aux succès espérés pour cette année.

Le comité a voulu faciliter l'approche des citoyens en divisant la municipalité en sept secteurs. Un sous-comité dans chacun des quartiers est dirigé par un responsable, et un autre sous-comité pour le secteur commercial.

East-Angus dans la ronde

par Jean Donato
EAST-ANGUS — "Soignons fiers, participants". Tel est le mot d'ordre du concours Ville et village fleuries, lancé officiellement cette semaine par la présidente du comité ad hoc, Mme Liliane T. Fortin. "C'est la première fois qu'East-Angus participe au concours et nous comptons beaucoup sur la participation des gens", a déclaré Mme Fortin.

Le concours se déroulera du 11 mai au 24 août. Les participants pourront s'inscrire dans trois catégories, soit maisons et parterres, maisons sans parterre avec balcon

ou terrasse et industries et commerces. Le comité visitera les concurrents pendant la semaine du 25 au 31 août. Les critères d'évaluation retenus sont la propreté, la beauté de la pelouse, les arbres et arbustes, l'harmonie des fleurs et enfin, l'effet visuel d'ensemble.

Des formulaires d'inscription sont disponibles à la Caisse populaire et à l'Hôtel de ville. Trois prix de 30 \$ et trois prix de 25 \$ seront attribués au hasard parmi les participants. La remise des prix se fera au début de septembre.

Ouverture du service de placement pour étudiants

par Jean Donato

EAST-ANGUS — Y aura-t-il une piscine à East-Angus? Le projet de construction d'une piscine extérieure, puis intérieure est dans l'air depuis 1975, mais prend une nouvelle dimension depuis que la piscine extérieure existante a été rendue inutilisable à la suite d'avarées répétées, de vols et de vandalisme.

S'il n'en tient qu'à Michael Roy, président du comité ad hoc et au conseiller Jean-Paul Lepitre, on pourra se baigner dans une piscine

extérieure toute neuve au parc Nicol, dès cet été.

En 1979, le conseil municipal avait refusé une subvention de 37.600 \$ pour une piscine extérieure, au profit d'un projet de piscine intérieure adjacente à la polyvalente Louis-St-Laurent. Mais ce n'est qu'au printemps dernier que les pourparlers entre la ville et la Régionale de l'Estrie concluaient à l'impossibilité du projet, devant l'importance des sommes impliquées.

menée auprès des éventuels employeurs afin de monter une banque d'emplois. Mme Renaud effectuera des visites auprès des employeurs pour les inciter à embaucher des étudiants.

"En cette année internationale de la jeunesse, embaucher un étudiant, c'est rajouter", a-t-elle déclaré. Les individus qui souhaitent offrir des emplois occasionnels ou réguliers pour effectuer des menus travaux peuvent également communiquer avec le Centre d'emploi.

Le service de placement pour étudiants sera offert jusqu'au 12 août.

Inauguration du Centre communautaire Optimiste

BROMPTONVILLE (LS) — Les 17 et 19 mai, le club Optimiste de Bromptonville procédera à l'inauguration officielle de son Centre communautaire.

La soirée du 17 mai sera réservée à la jeunesse. De 20 heures à minuit, les jeunes sont invités à une soirée disco avec écran. De plus, il y aura un spectacle de break dancing avec le groupe Electric Shock. Au cours de la soirée, on fera le ti-

rage de prix de présence. L'entrée sera à prix populaire.

La journée du 19 mai sera consacrée aux adultes. Une messe sera célébrée à 11 heures par le curé de Bromptonville M. Maurice Ruel. La cérémonie religieuse sera suivie d'un cocktail et d'un brunch musical. L'entrée est à 8 \$. Pour toute autre information, on est prié d'entrer avec le responsable, M. Germain Dubois, qu'on peut rejoindre au numéro de téléphone 846-2383.

series d'automobile ne seront pas acceptées. — 0 —
A la suite de nombreuses plaintes reçues concernant la présence de chiens errants dans la municipalité, les élus municipaux ont procédé à l'embauche d'un officier qui verra à faire respecter le règlement 237 qui autorise un recensement des chiens, la perception d'une taxe et la capture des chiens errants ou nuisant à la population.

Les contribuables propriétaires de chiens qui ne se conformeront pas à et avis se verront imposer des sanctions.

SPECIAL D'OUVERTURE

COURS de CONDUITE de CAMIONS LOURDS

LOCAL	Rég. \$800	SPECIAL	\$700
INTER-PROVINCIAL	Rég. \$1800	SPECIAL	\$1500
INTERNATIONAL	Rég. \$3000	SPECIAL	\$2500

LES COURS DE CONDUITE DÉBUTENT LE 20 MAI
Inscrivez-vous dès maintenant.

JO.PI.RO. Transport Inc.
2313, King ouest, suite 302 Sherbrooke **566-1233**

la tribune arts et divertissements

Poulet au vinaigre: une satire policière et sociale signée Claude Chabrol

par Claude Le Gentil
 "A mon avis, il n'y a pas de grand ou de petits sujets parce que plus le sujet est petit plus on peut le traiter avec grandeur. En vérité, il n'y a que la vérité."

PARIS (AFP) — Un nouveau film de Claude Chabrol est toujours un événement. Et cela depuis près de 40 ans. Sa dernière oeuvre "Poulet au vinaigre", où son humour noir et grin-

Claude Chabrol cant se donne libre cours, n'échappe pas à la règle.

"C'est le film le plus drôle que j'aie jamais réalisé", assure Chabrol. Et il est vrai que l'on ne s'ennuie pas et

que l'on rit volontiers d'une séquence à l'autre de son "Poulet au vinaigre". Et l'on devine que lui-même s'est follement amusé en mettant en scène cette satire policière dont l'ambiguïté n'a d'égal que la drôlerie.

Un bourg sans histoire parmi d'autres... Le notaire (Michel Bouquet), le docteur Morasseau (Jean Topart),

le boucher (Jean-Claude Bovillaud) sont lancés dans une opération immobilière qui promet de rapporter gros. Le projet, pourtant, risque de ne pas aboutir. Pour le mener à bien, en effet, les trois associés doivent impérativement acquérir la maison des Cuno et ceux-ci refusent de vendre. Promesses ni menaces n'ont jusqu'au-pu avoir raison de leur obstination.

Ce soir-là comme presque tous les soirs, Louis Cuno (Lucas Belvaux), timide jeune homme d'une vingtaine d'années, épie, tapi dans l'ombre les faits et gestes de ses "ennemis".

Louis est facteur et vit seul avec sa mère Stéphane Audran, une "vieille folle" aux dires des autochtones. Voilà plus de quinze ans, qu'elle se terre, rivée à son fauteuil roulant dans une vieille maison délabrée.

Chaque soir, les Cuno tiennent conseil de guerre. Profitant de son métier, Louis détourne les lettres destinées à leurs ennemis. Ils lisent, recopient tout, répertorient tout. Et Louis va ensuite distribuer le courrier.

Peu à peu la situation se complique, les lettres se font mystérieuses. Delphine (Joséphine Chaplin), la femme du docteur disparaît. Les enveloppes écrites de sa main viennent bien de Suisse, mais elles ne contiennent que du papier blanc. Un certain Tristan, qui semble être l'ami de Delphine lui écrit, sous double enveloppe, chez Anna (Caroline Cellier), l'amie de Delphine.

Tout à leur "affaire-les Cuno se persuadent que la "persécution" se fait plus pressante. Louis, sans en parler à sa mère, décide alors de passer à l'action. Il raye la voiture de l'un, crème les pneus de l'autre, et un soir, verse du sucre dans le réservoir de la voiture de Filiol.

Le lendemain, c'est l'accident. Filiol meurt. La mauvaise plaisanterie tourne au drame. Jean Lavardin (Jean Poirot) inspecteur de police, est dépêché sur les lieux, pour enquête.

Le jour même on découvre un second cadavre celui de Delphine Morasseau, brûlée, vive dans sa voiture. Un bel échec à démentir pour le "poulet au vinaigre" Lavardin.

Ce "Poulet au vinaigre" de Claude Chabrol a réconcilié la critique et le grand public l'une et l'autre saluant à leur manière l'une des meilleures réussites cinématographiques françaises de ces deux dernières années.

Le sujet choisi, l'exposé des situations, l'intrigue, son dénouement... Tout y est attachant. Quant à l'interprétation on peut parler cette fois d'un véritable "régal" pour le spectateur.

Il y a d'abord Jean Poirot dans le rôle du policier - du "poulet" - plein de fantaisie et l'oeil narquois dont les méthodes expéditives, lorsqu'il interroge un suspect, en disent long sur ce qui se cache derrière le personnage apparemment fantaisiste. Il y a ensuite Michel Bouquet le notable de province qui ne craint pas de se compromettre dans les "maquilles" de l'immobilier. Un personnage - et un acteur - typiquement "chabrolien".

Côté femmes, Stéphane Audran (l'épouse du réalisateur) fait merveille dans le rôle de Madame Cuno, mère possessive qui dans son fauteuil d'infirmier entretient ses souvenirs et son air-greux. Pauline Laffont en vamp malicieuse semble échappée d'une comédie américaine des grandes années... et le reste de la distribution contribue encore par la qualité du jeu à l'intérêt de ce film.

C'est que Claude Chabrol est de tous les réalisateurs l'un de ceux qui savent parfaitement diriger les acteurs et surtout les choisir.



Le chansonnier sherbrookois François Vaillancourt procédait cette semaine au lancement d'un enregistrement sur cassette consacré au monde de l'enfance intitulé "Scènes d'enfants" composé de 18 chansons s'adressant autant aux enfants qu'aux adultes, leurs parents. On le voit ici, lors du lancement, avec son plus étroit collaborateur, son fils Julien.



Jean Poirot et Michel Bouquet dans une scène du film "Poulet au vinaigre".

Bruce Springsteen marié: ce n'était pas une répétition

Lake Oswego (AFP) — Le chanteur de rock américain Bruce Springsteen s'est marié dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé mercredi un greffier du comté de l'Oregon (Etats-Unis), affirmant qu'il détenait un certificat de mariage à la date du 13 mai.

Mercredi matin, rappelle-t-on, une échotière du New York Daily News avait affirmé que le chanteur avait fait semblant de se marier pour détourner l'attention des fans, et qu'en fait le mariage restait fixé à mercredi.

Les noces étaient initialement fixées à ce mercredi, mais, ne pouvant plus supporter les fans et les journalistes, Bruce et sa fiancée ont avancé la date

et se sont en fait mariés lundi, peu avant l'aube, ainsi que l'a également confirmé la mère de Julianne Phillips, la mariée.

Dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, les promesses et leurs proches se sont réunis dans la plus grande discrétion dans une église de Lake Os-

wego (Oregon), ville natale de l'épouse. Bruce a dit oui à voix haute et claire, assurent les témoins, et Julianne Phillips, sa fiancée, a versé quelques larmes.

N'est-ce pas merveilleux, lançait l'idole, qui, à 35 ans, célébrait son premier mariage. Nous sommes très fiers, affirmaient les beaux-parents, radieux.

BELVEDERE 1
 Tél: 562-3969 7 H 30
VIDEODROME 19 H 10
 BRONSON
 "TUEUR DE MINUIT" / H 30
BELVEDERE 2
 Tél: 562-3969 7 H 30 15 H 10
 "PLAISIR D'ETE" EROTIQUE
 "JEUX DE NYMPHOMANES"
 "EXUBERANTE ET ENJOUEE"
 117945

BUFFET DU JEUDI SOIR

FRUITS DE MER et ROSBIF à volonté 16.95
Auberge Royale
 Salle à manger LE FIN GOURMET
 1900, King est, Sherbrooke
 Réservations: 569-9393
 116729X

DENISE DUFORD
 en récital accompagnée par le pianiste Jean-Luc Ethier
 VENDREDI et SAMEDI 17 et 18 MAI, 20 h 30
 Billets: \$8 et \$6
 Théâtre le pigeonier 564-2060
 "Une voix chaude et sensuelle" — Francine Grimaldi, C.B.F.
 117509

A&A coupe les prix

 PHIL COLLINS No Jacket Required cassette ou l.j. 4.97 avec ce coupon sans coupon 7.97 quantité limitée 16-18 MAI	 PRINCE Around The World In A Day cassette ou l.j. 4.97 avec ce coupon sans coupon 7.97 quantité limitée 22-25 MAI
 ERIC CLAPTON Behind The Sun cassette ou l.j. 6.97	 THE PAYOLAS Here's The World For Ya cassette ou l.j. 6.97
 JOHN FOGERTY Centerfield cassette ou l.j. 6.97	 IDLE EYES cassette ou l.j. 6.97
 GOWAN Strange Animal cassette ou l.j. 7.97	 FOREIGNER Agent Provocateur cassette ou l.j. 6.97
 DAVID LEE ROTH Stay In The Heat cassette ou l.j. 3.97	 LLOYD COLE & THE COMMOTIONS Rattlesnakes cassette ou l.j. 7.97
 VISION QUEST Soundtrack cassette ou l.j. 7.97	 THE FIRM cassette ou l.j. 6.97
 DON HENLEY Building The Perfect Beast cassette ou l.j. 6.97	 JULIAN LENNON Valotte cassette ou l.j. 7.97
 LOS LOBOS How Will The Wolf Survive cassette ou l.j. 7.97	

CASSETTES CASSETTES CASSETTES à **5.97** Votre choix d'un assortiment complet!

MAI à l'écran
Super Ecran
 A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT
 MA FEMME S'APPELLE REVIENS
 APPELEZ-MOI BRUCE
 QUE LE SPECTACLE COMMENCE
 COPAINS, COPINES
 JEUX DE GUERRE
 MOSCOU A NEW YORK
THE BOUNTY
 MEL GIBSON · ANTHONY HOPKINS
 EN VERSION FRANÇAISE
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET OBTENEZ GRATUITEMENT LE CANAL DE SPORT TSN ET LE CANAL DE MUSIQUE
566-7711 Aucuns frais d'adhésion jusqu'au 31 mai 85
 117790

les disques & rubans **A&A** CARREFOUR DE L'ESTRIE
 La vente se termine le 18 Mai, 1985

Festival de jazz de Montréal: concert en l'honneur de Bach

Menu artistique

Ce soir, à 19 h 30, au Centre culturel de Drummondville, Égypte, homme Et dieux du Nil dans la série des Grands explorateurs.

Louis Trintignant, Charlotte Rampling et Charles Aznavour.

Ce soir, à 21 h 30, et demain soir, à 21 h 30, Kinéart présente à la salle Maurice-O'Bready le film de Claude Lelouch Viva la vie avec Michel Piccoli, Evelyne Bouix, Jean-

Ce soir, à 21 h 30 et demain soir, à 19 h 30, Cinémafeus présente à la salle Maurice-O'Bready le film de Mike Nichols *Mystère Sykwood* avec Meryl Streep, Cher et Kurt Russell.

MONTREAL (PC) — La sixième édition du Festival international de jazz de Montréal soulignera le 300e anniversaire de naissance de Jean-Sébastien Bach par un concert du trio de Jacques Loussier, a annoncé le promoteur Alain Simard, mercredi en conférence de presse.

Il y a vingt ans, ce musicien français avait donné une large diffusion à la musique de Bach. Versions jazzées du maître allemand, ses disques Play Bach se sont vendus à cinq millions d'exemplaires. Ses concerts d'il y a 10 ans, à la Place des Arts, avaient aussi été très prisés du public mélomane.

Une nouveauté au programme du FIJM (du 28 juin au 7 juillet) sera la comédie musicale *In the House of the Blues* donnée à huit reprises, au cabaret Club Soda, par une troupe de Chicago.

Durant sa longue carrière, le chef d'or-

chestre Carl "Kansas" Fields a déjà joué avec de grands noms comme Sydney Bechet, Billie Holiday, Cab Calloway et Benny Goodman.

In the House of the Blues retrace l'évolution du blues comme genre musical, rendant hommage à des chanteuses comme Bessie Smith, Mamie Smith, Ma Rainey, Victoria Spivey et Holiday.

Les grands concerts d'ouverture et de clôture, au théâtre Saint-Denis, mettent en vedette deux voix mâles réputées, celles de Tony Bennett et Mel Tomé. Il y a deux ans, rappelle M. Simard, les voix de Sarah Vaughan et Ella avaient ainsi "encadré" le FIJM.

"Archétype du chanteur américain", lit-on dans un communiqué, Bennett est une force de la musique populaire depuis les années 50. Le jazz n'est que l'un des genres qu'il a abordés.

A l'horaire de Câble 11

JEUDI 16 MAI 1985
 17H10: TELE-CONFERENCE (Institut canadien du textile)
 17H30: TELE-CONFERENCE (Concours maisons fleuries à Rock Forest)
 17H45: TELE-CONFERENCE (Jubilée d'argent épiscopal de Mgr Jean-Marie Fortier)
 18H00: QUE DIT LA BIBLE (Discussion, point de vue biblique)
 18H30: TELE-CONFERENCE (Scènes d'enfants)
 19H00: TOWNSHIPS MAGAZINE (Chronique d'information offerte à la population anglophone)
 19H30: TELE-CONFERENCE (Festival régional de la jeunesse

étudiante de l'Estrie)
 20H00: ECHOS DE L'AU-DELA (Esotérisme avec Rafaël Payeur)
 20H30: SHERBROOKE PLUS QU'UNE VILLE (Chronique d'information municipale)
 21H00: SPORT ATOUT (Actualités sportives régionales)
 21H30: TELE-CONFERENCE (Cardinals illimités Canada)
 22H00: TELE-CONFERENCE (Club Kinsmen)
 22H30: TELE-CONFERENCE (Comité administratif de l'Aéroport)
 23H00: TELE-CONFERENCE (SEMAINE "SECURITE EN MOTOCYCLETTE")

LA BOUSTIFAILLE

455, rue King est, Sherbrooke

SPÉCIAUX DU MOIS

Les spaghettis aux fruits de mer **5⁹⁵**

Canard à l'orange du lac Brome **7⁹⁵**

Du mercredi au samedi spectacles d'animation aux étages supérieurs

Pour réservations: (819) 563-4606

CONSULTEZ LES **SPEC** IALISTES **G. DOYON**

TV-VIDÉO - SYSTÈMES DE SON

VENTE



VHS — HIFI
 HS 400 HR Télécommande sans fil, à 26 fonctions

4 événements sur 2 semaines
 Enregistrement rapide (OTR)
 Prix extra spécial au magasin seulement

Spécial Doyon + Boni



CS-1972
 TV 20 po. couleur Mitsubishi

Lampe écran avec optique bleue
 Télécommande sans fil
 Cabinet fini bois

649⁹⁵
 + Boni

Aussi **ANTENNES PARABOLIQUES** \$1395 Installation incluse (sauf base de ciment)

G. DOYON TV SON INC.
 1112, Consell, 565-3177 - 562-7886

Là où le service après-vente compte

Michèle Richard

«FEMME»



MERCREDI, 29 MAI
 20h30

Salle Maurice O'Bready
 Réservations: **821-7744**

Claude Lévillée André Gagnon

Tu te rappelles Frédéric?



MARDI, le 21 MAI

SALLE MAURICE O'BREADY
 RÉSERVEZ A: 821-7744

CINEMAS
CARREFOUR DE L'ESTRIE
 3050, boul. Portland 565-0366

CINÉ-LUNDI \$3.50 (SAUF LES LUNDIS DE FÊTE)
 Adultes & Adolescents seulement

ver fran. de **PORKY'S REVENGE!**

LA REVANCHE DE PORKY

18 ANS ADULTES

CINEMA 1 6.50 — 8.40

This Movie's Been Clocked at 55 Laughs Per Minute!

MOVING VIOLATIONS

14 YEARS

CINEMA 2 7.15 — 9.00

Le Flic de Beverly Hills

BEVERLY HILLS

version française de BEVERLY HILLS Cop

Présentation de TELE-7

CINEMA 3 7.30 — 9.30

D'ABORD LA PONY, MAINTENANT LA STELLAR... LE MIRACLE SE POURSUIT!



Sil vous connaissez la Pony, vous savez tout de la politique de Hyundai, qui consiste à vous en offrir davantage pour votre argent.

Le miracle Hyundai se poursuit, cette fois avec une voiture de luxe. La nouvelle Stellar présente en effet tout plein d'extra qui ne coûtent aucun supplément.

Ainsi, la Stellar offre en série les vitres teintées; les pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier; le dégivreur de lunette arrière; les essuie-glace à balayage intermittent; les bouches d'air chaud

pour l'arrière; le verrouillage de sécurité des portières arrière; l'éclairage dans le compartiment à bagages, dans la boîte à gants et même sous le capot. Tout cela, et plus encore, en équipement standard!

Le profil racé et l'intérieur spacieux de la Stellar n'ont toutefois rien de standard. Grâce au célèbre designer italien Giugiaro qui l'a conçue, la Stellar s'impose d'emblée comme une voiture des plus splendides.

La Stellar est aussi parfaitement fiable, comme le prouve son succès dans les 23 pays où elle est vendue depuis deux ans.

Avant son arrivée au Canada, ses qualités ont été rigoureusement éprouvées au nouveau centre d'essais construit par Hyundai au coût de 22,5 millions \$. Elle a en outre subi dans le nord de l'Ontario le test suprême de l'hiver canadien, dont elle s'est tirée avec brio.

Bref, la Stellar représente toute une aubaine parmi les voitures de luxe. Jugez-en par vous-même. Rendez-vous vite chez le concessionnaire Hyundai le plus proche.


Faites un essai de la Stellar, la voiture aux nombreux extra... sans extra dans le prix!



Partons avec les **Grands Explorateurs!**

présenté par L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

UN AMANT-GOÛT DE L'EXPOSITION RAMSÈS II



ÉGYPTE

HOMMES ET DIEUX DU NIL

avec GÉRARD CIVET

SAMEDI, 18 MAI, 20 h 30

Salle Maurice O'Bready
 CENTRE CULTUREL
 Université de Sherbrooke
821-7744

... où tout est bon!

Les Brasseries Fleurimont

LE HOMARD EST ARRIVÉ

Du lundi au vendredi, midi et soir

HOMARD ENTIER 5⁹⁵
 1 lb et plus

BROCHETTE DE FILET MIGNON 8⁹⁵

BUFFET A FLEURIMONT (1)
 Tous les midis et soirs.
 Buffet chaud et froid

566-4844 (1)
 564-1446 (11)



La Maison de l'Auto R.C. Inc.
 4364, boul. Bourque
 Sherbrooke (Rock Forest)
 564-0777

Bouchard Automobiles
 1325, boul. St-Joseph
 Drummondville 477-0673